

Un peu d'histoire

L'église Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive

La chapelle

En 1908 ou 1909, les villégiateurs, déjà nombreux, décidèrent de construire une chapelle au rang du « » « Bas des Éboulements « » ». Elle permettrait d'assister à la messe dominicale sans être obligé de monter la côte abrupte qui menait à l'église des Éboulements.

M. Joseph Archer a été l'instigateur et le réalisateur du projet avec d'autres villégiateurs. Ils décidèrent, au départ, de construire la chapelle presque en face de l'Hôtel Laurentides, près de l'actuel Édifice Jean XXIII. Mais comme la voie ferrée devait passer à l'endroit choisi, l'expropriation obligea le groupe à choisir un autre site.

On prit la décision de bâtir sur un terrain que M. Albert Boudreault céda au bord de la mer, là où l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive se trouve encore aujourd'hui.

La chapelle, fut dédiée à saint Joseph. D'une part, le principal organisateur du projet s'appelait Joseph, d'autre part, la pointe du quai s'appelle le «Cap Saint-Joseph», comme la nomment les cartes marines.

La bénédiction de la chapelle eut lieu le dimanche 17 juillet 1910.

Voici comment le curé A. N. Parent relate l'événement au livre des délibérations de la paroisse des Éboulements:

«Le 17 juillet 1910. Il y a eu au « » Bas des Éboulements « » bénédiction d'une nouvelle chapelle à l'usage des étrangers, aussi érection d'un chemin de croix, bénédiction d'une cloche. Toutes ces bénédictions ont été faites par le curé des Éboulements. Il y a eu sermon - basse messe à 8 heures, aussi instruction sur la bénédiction des cloches d'église. Le sermon a été fait à la messe basse. Sujet. De l'église catholique. Ce qu'elle est par rapport à l'homme, par rapport à Dieu. 1° Résidence de Dieu. 2° Le lieu de ses libéralités. Dieu nous y éclaire, nous purifie, nous sanctifie, nous console. Par rapport à l'homme. 1° L'église est un lieu de recueillement. 2° Porte du ciel. 3° Maison de prière.»



Vers 1910
Ancienne église Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive
Photographie : Collection Jean Moisan



Vers 1910
L'intérieur de l'ancienne église Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive
Photographie : Collection Jean Moisan

La permission du curé des Éboulements de bâtir une chapelle a dû être très difficile à obtenir. Le curé a exigé, comme condition, que seuls les villégiateurs, ou «étrangers» comme il les appelait, puissent assister à la messe le dimanche à la chapelle. Chaque année, le prône du curé rappelait cette obligation pendant l'été.

Voici, à titre d'exemple, le premier de ces avertissements, fait au prône du 7 août 1910 : «Je dois vous répéter ce qui a été déjà dit en chaire à propos de la chapelle du « Bas des Éboulements ». Cette chapelle est destinée seulement à l'usage des étrangers et de leurs serviteurs ou servantes et les paroissiens ne doivent pas le dimanche aller à la messe à cette chapelle mais doivent venir à l'église de la paroisse. Ce sont les paroles mêmes de l'Évêque que je vous répète. D'ailleurs l'indult permettant la construction de cette chapelle renferme cette clause spéciale.»

Le livre des comptes de la chapelle montre qu'elle ouvrait ordinairement à la Saint-Jean-Baptiste et fermait au début de septembre. Un prêtre desservait l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive chaque dimanche. Parmi ceux qui ont accepté cette tâche, il y a eu l'abbé Alphonse Tremblay, originaire de Saint-Joseph-de-la-Rive, et l'abbé Joseph Tremblay, de Petite-Rivière-Saint-François.

Le financement de la chapelle se faisait grâce aux quêtes, à des parties de cartes, comme celle qui eut lieu à l'hôtel Bellevue le 14 mars 1915, à des séances «dramatiques et musicales», comme celle qui eut lieu à l'hôtel Cimon le mardi 22 février 1927: le prix d'entrée était de 50 sous.

Tout fonctionna de cette façon jusqu'en 1931.

À cause de mésententes entre les gens du «« Bas des Éboulements « » et le Conseil municipal des Éboulements, en particulier au sujet des routes et chemins, les habitants du rang du « Bas des Éboulements » décidèrent de présenter une requête pour la fondation d'une municipalité. Cette requête a été présentée à la séance du 2 mars 1931 du Conseil municipal des Éboulements. La résolution fut adoptée à l'unanimité et dans «l'indifférence». Voici, d'ailleurs, comment l'événement est relaté aux minutes de la séance:

«Le Conseil à l'unanimité adopte la résolution suivante:

Après avoir examiné la requête de la majorité des propriétaires du rang « Bas des Éboulements Ouest » demandant l'érection en municipalité de Village, sous le vocable de St-Joseph-de-la-Rive, du terrain spécifié sur le plan produit devant le Conseil.

Après avoir examiné la contre-requête d'un certain nombre de propriétaires dont les terrains sont enclavés sur le plan.

Après avoir entendu le dire des parties, ce Conseil conclut qu'il est d'opinion que les 40 maisons habitées exigées par le Code municipal pour l'érection de municipalité village ne sont pas contenues dans une superficie de 60 arpents seulement mais plus espacées.

Cependant, étant donné le peu d'évaluation du terrain que l'on désire détacher de la Municipalité de paroisse des Éboulements, et les charges que la paroisse, telle que actuellement constituée, peut avoir à défrayer pour ces propriétaires qui demandent à former une municipalité séparée, il lui est indifférent que cette partie du rang « Bas des Éboulements » « Ouest soit détachée du reste de la paroisse actuelle. »

Le nouveau Conseil municipal de St-Joseph-de-la-Rive se réunit pour la première fois le 2 juin 1931. Dès le 22 juin 1931, le maire Rodolphe Tremblay proposait, appuyé de M. Albert Boudreault, promaire, «qu'un vote de remerciement soit adressé à tous les étrangers, tant propriétaires que les autres, qui ont contribué au succès de la division de notre nouvelle municipalité».

Le 23 juin de la même année, à 7:15 le matin, la paroisse des Éboulements était éprouvée par l'incendie de son église. Pour cette raison, les habitants de Saint-Joseph-de-la-Rive eurent la «permission» d'assister à la messe le dimanche à la chapelle. Il ne fallait plus qu'un pas pour qu'une demande soit présentée à Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, dans le but d'obtenir l'érection de la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rive. La «majorité des francs-tenanciers» présentèrent la requête le 7 août 1931.

M. l'abbé Callixte Tremblay, curé des Éboulements, ne l'entendait évidemment pas de la même façon. Il réagit rapidement de la manière suivante, le 9 août 1931: «Les circonstances me forcent à dire ce qui suit: il n'y a qu'un seul curé des Éboulements, sous l'évêque c'est à lui et à lui seul de diriger la paroisse des Éboulements. Comme curé je proteste donc contre toute ingérence qui se pourrait produire dans la direction des affaires paroissiales des Éboulements. Je défendrai mon droit de curé. Comprenez bien mes paroles pour qu'elles ne soient pas rapportées par quelques-uns à l'envers».

L'évêque de Chicoutimi mandata l'abbé Jos. C. Tremblay pour évaluer le bien-fondé de la requête. Après d'amères discussions, la Fabrique des Éboulements accepta la création de la nouvelle paroisse lors d'une assemblée des paroissiens tenue le 12 août 1931 à deux heures de l'après-midi. En conséquence, l'avis de séparation fut lue et affichée par l'abbé Jos. C. Tremblay le 23 août suivant.

Le premier curé de la nouvelle paroisse de Saint-Joseph-de-la-Rive, l'abbé J.-Antonio Gagnon, arriva le 5 septembre 1931 et la chapelle du « Bas des Éboulements » commença sa deuxième carrière comme église de Saint-Joseph-de-la-Rive.

L'église

À son arrivée dans sa nouvelle paroisse, l'abbé J.-Antonio Gagnon commença par s'occuper du presbytère. Mais en même temps, il entreprit une longue série de rénovations à la chapelle.

Il faut se rappeler que la chapelle ne comprenait que la nef de l'église actuelle. Il a fallu effectuer plusieurs améliorations pour que la chapelle du début ait l'aspect extérieur de l'église d'aujourd'hui.

Comme elle n'avait jamais servi l'hiver, il devenait urgent, en tout premier lieu, d'organiser la nouvelle église de Saint-Joseph-de-la-Rive pour que les fidèles ne gèlent pas pendant les célébrations au cours de l'hiver.

Le curé J.-Antonio Gagnon a gardé en note tout ce qu'il a entrepris dans la paroisse. C'est de ce document, du registre des délibérations et de celui des prônes que nous tirons les renseignements qui suivent.

Dès le lendemain de son arrivée, le 6 septembre 1931, le curé réunit les «francs-tenanciers» à leur première assemblée générale. À cette assemblée, ils autorisèrent «M. le Curé, MM. Edmond Tremblay, Zélada Desgagnés, Eugène Cimon et Rodolphe Tremblay... à Installer sous l'église une fournaise à air chaud et à faire installer à l'église un double chassis».

Le 11 novembre suivant, les marguilliers décidèrent de compléter les travaux commencés en installant les chassis doubles et de «faire faire un tambour à la porte de l'église... de faire installer dans l'église l'électricité». De plus, à cette même assemblée, Il fut décidé de vendre les bancs, «lesquels devront être vendus au prix minimum de dix piastres jusqu'au 1er juillet 1932».

Le 6 janvier 1932, le tout était complété aux coûts suivants: les chassis doubles et le tambour 141,97 \$; l'installation de la fournaise 286,06 \$; l'électricité à l'église 179,65 \$.

Puis commença ce que le Curé Gagnon appelait la «finission de l'église». En 1934, on agrandit l'église en bâtissant le choeur et la sacristie. À Noël 1934, la voûte était terminée.

En janvier 1935, le plancher était complété, tel qu'il est encore aujourd'hui. Le vestiaire de la sacristie fut «confectionné» par «M. Antoine Audet, aidé de ses frères», au cours du printemps 1935.

Le 2 mai 1937, on commençait les travaux du portique de l'église. Les matériaux furent donnés et les ouvriers donnèrent des jours de travail gratuits.

Le 21 avril 1939, le curé J.-Antonio Gagnon annonça que «le bureau de direction de la fabrique a décidé de confectionner le clocher de notre église». Mais, avant cette construction, les marguilliers décidèrent, le 10 mars 1940, d'entreprendre des procédures d'achat de trois cloches: une de 600 livres sonnante la note DO, une de 450 livres sonnante la note RÉ et une de 280 livres sonnante la note MI. Ces cloches étaient commandées en France, et, à cause de la seconde guerre mondiale, elles n'arrivèrent que beaucoup plus tard.

L'érection du clocher fut la dernière amélioration que le curé Gagnon apporta à l'église au printemps 1940.

L'intérieur

En 1961, l'abbé Roland DeBlois, curé de la paroisse depuis 1960, pensa à rénover l'église pour qu'elle représente bien la communauté.

L'équipe de la rénovation se composait du curé, de la ménagère, Mlle Aline Tremblay, de l'architecte, M. Charles Michaud, qui a fait tous les plans, et du sculpteur, M. Alphonse Paré, qui a réalisé toutes les sculptures sur bois.

Comme nous le rapportent le livre des délibérations de la fabrique et celui des comptes, la rénovation a duré trois ans: 1962, 1963 et 1964.

En 1962, on commença, assez curieusement, par le confessionnal. Les paroissiens ont été un peu étonnés. Le second objet introduit, beaucoup plus important, a été le maître-autel. La résolution du 3 avril 1962 spécifiait que «l'autel sera en forme de table, soutenue par quatre ancres dorées, représentant à la fois le Christ et la navigation, principale industrie de Saint-Joseph-de-la-Rive». Cet autel a été placé au mur du chœur jusqu'à la fin du Concile. Avant d'installer l'autel, on posa un tapis «de couleur bleu mer» dans le chœur.

L'année 1963 a été bien remplie. On commença par les fonts baptismaux. Comme ils prenaient la place de l'autel dédié à saint Joseph, il fut décidé de décorer l'arrière de ces fonts baptismaux de neuf panneaux en acajou, toujours sculptés par M. Alphonse Paré, «dont les cinq motifs principaux», stipule la résolution des marguilliers, «ont été choisis par la nouvelle école de catéchèse de l'Université Laval, soit: la Création, le Passage de la Mer Rouge, le Passage du Jourdain, le Baptême du Christ, et, enfin, notre propre baptême».



Les fonds baptismaux dans l'église Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive

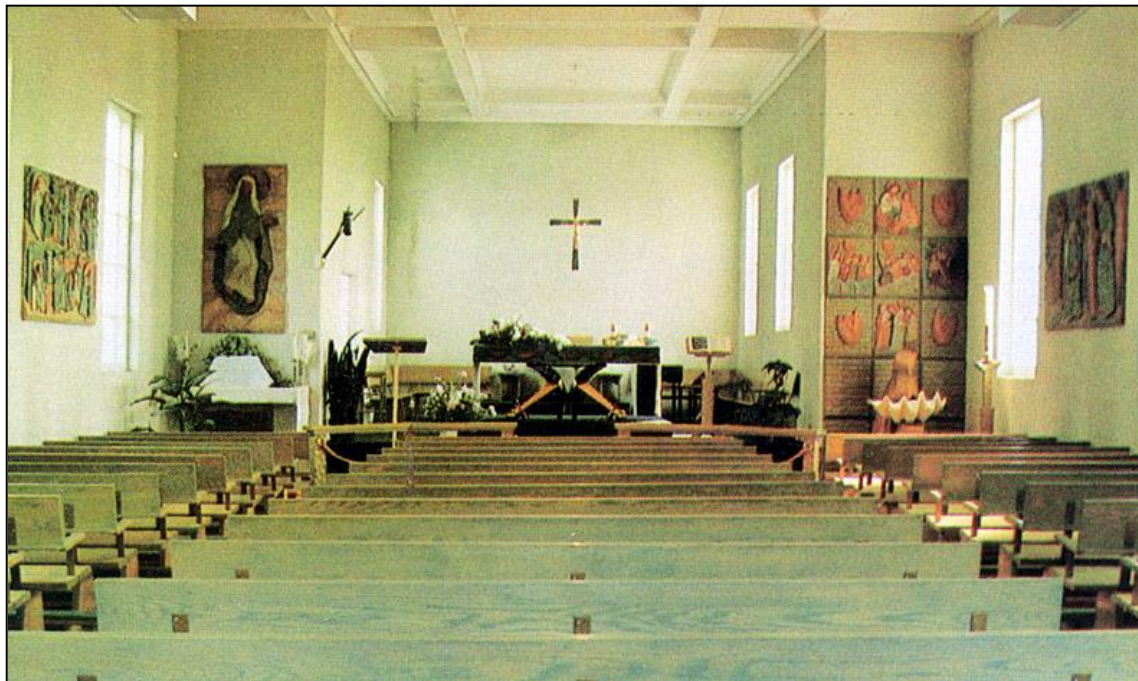
Photographie : Collection Jean Moisan

Ce furent ensuite l'installation des bancs, la pose du revêtement Perma-Glaze sur les murs du chœur, la mise en place de la table de communion et des tableaux sculptés. Parallèlement, on a peinturé l'extérieur de l'église.

À l'automne 1963, certains paroissiens commençaient à être un peu essoufflés et avaient peur de ne pouvoir payer. Après étude, les marguilliers, le 28 septembre 1963, décidèrent de continuer les travaux de réfection de l'église à l'extérieur et à l'intérieur. Le lendemain, l'assemblée des paroissiens appuyait la résolution des marguilliers et votait un emprunt ne dépassant pas 10 000\$ pour terminer les travaux.

En 1964, on compléta en terminant l'installation des bancs, en ajoutant le chemin de la Croix, le support de la lampe du sanctuaire et la réfection de la toiture de l'église. Le revêtement du chœur ayant cédé, il a fallu le refaire. À cette occasion, la lampe du sanctuaire, placée sur le mur droit du chœur, a été remplacée plus judicieusement au coin du mur gauche du chœur, près de l'autel du Saint-Sacrement.

Lors de sa visite pastorale, le 4 juin 1964, Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, écrivait dans le livre des délibérations de la fabrique: «Très belle petite église restaurée avec goût et qui invite au recueillement et à la prière». En 1968, le chauffage à air chaud de l'église, installé en 1931, a été remplacé par un chauffage à l'eau chaude. Enfin, en 1969, la rénovation a été entièrement complétée par la pose du revêtement des murs de la nef en Perma-Glaze.



L'intérieur de l'église actuelle (2013) Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive

Photographie : Collection Jean Moisan



L'église actuelle (2013) Saint-Joseph de Saint-Joseph-de-la-Rive

Photographie : Collection Jean Moisan

Il y a quelques années on a installé un *Audio-Guide* qui dure environ 10 minutes et permet aux visiteurs de découvrir le sens qui a été donné à chacun des éléments constitutifs de l'intérieur de l'église. Ces éléments sont centrés sur l'eau, puisque Saint-Joseph-de-la-Rive est situé au bord de l'eau, qu'il a été longtemps un centre de la petite navigation, et surtout parce que l'eau est toujours présente dans les Saintes Écritures et dans la vie des chrétiens, particulièrement au baptême.

Jean Moisan ptre